

On recommande aux familles, comme étant une des plus anciennes, et présentant le plus de solvabilité, la maison d'assurance militaire de MM. Xavier de Lassalle et Co. dont les bureaux sont toujours et seulement placés des Petits-Pères, 9, maison du notaire. (Sans aucune succursale.)

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — L'assurance militaire de MM. Lestiboudois, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires, place de la Bourse, garantit le remplacement de ses assurés par un dépôt en espèces égal au prix de l'assurance.

L'assurance contre le recrutement, de MM. BOEHLER (d'Alsace), 9, rue Lepelletier, établie depuis 1820, est recommandée aux familles comme la plus ancienne et la plus solvable.

ASSURANCES MILITAIRES DALIFOL, rue des Lions-Saint-Paul, 3, seule maison qui fait un dépôt de fonds entre les mains des familles; 23^e année; aucun assuré, depuis cette époque, n'a quitté ses foyers. Paiement après libération.

VENTES IMMOBILIÈRES.

AUDIENCES DES ORLÈANS. Joinville (Haute-Marne) GRANDE ET VASTE MAISON Etude de M^e MOULLEFARINE, avoué à Paris, rue Montmartre, 161. — Vente et

adjudication en l'étude et par le ministère de M^e PINCEMAILLE, notaire à Joinville (Haute-Marne), le dimanche 30 janvier 1848, à midi, d'une grande et vaste maison et dépendances sises à Joinville, rue du Valroy.

Paris PROPRIÉTÉ Vente sur surenchère, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, en son seul lot.

Paris PROPRIÉTÉ Vente sur surenchère, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, en son seul lot.

Paris PROPRIÉTÉ Vente sur surenchère, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, en son seul lot.

Paris PROPRIÉTÉ Vente sur surenchère, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, en son seul lot.

1^o A M^e Enne, avoué poursuivant la vente, à Paris, rue Richelieu, n^o 154; 2^o A M^e Ramond de la Croisette, avoué à Paris, rue Boucher, 4; 3^o A M^e Ernest Morcau, avoué à Paris, place Royale, 21. (6885)

VERSAILLES CARRIÈRE A PLATRE Etude de M^e RÉ-VEILLANT (Seine-et-Oise). Vente sur surenchère, le 27 janvier 1848, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance séant à Versailles, heure de midi, en son seul lot.

VERSAILLES ILE DE MONTE-CHRISTO Etude de M^e J. BONITEAU, avoué à Versailles, rue Neuve, 23. — Adjudication sur saisie immobilière, le jeudi 10 février 1848, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance, séant à Versailles, au Palais-de-Justice, place des Tribunaux.

VERSAILLES ILE DE MONTE-CHRISTO Etude de M^e J. BONITEAU, avoué à Versailles, rue Neuve, 23. — Adjudication sur saisie immobilière, le jeudi 10 février 1848, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance, séant à Versailles, au Palais-de-Justice, place des Tribunaux.

VERSAILLES ILE DE MONTE-CHRISTO Etude de M^e J. BONITEAU, avoué à Versailles, rue Neuve, 23. — Adjudication sur saisie immobilière, le jeudi 10 février 1848, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance, séant à Versailles, au Palais-de-Justice, place des Tribunaux.

VERSAILLES ILE DE MONTE-CHRISTO Etude de M^e J. BONITEAU, avoué à Versailles, rue Neuve, 23. — Adjudication sur saisie immobilière, le jeudi 10 février 1848, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance, séant à Versailles, au Palais-de-Justice, place des Tribunaux.

en-Laye, à proximité de ces deux villages. Elle comprend outre le terrain de la contenance de 1 hectare 25 ares, 18 mètres, un bâtiment principal orné de sculptures et de tourterelles en plâtre, un joli pavillon, situé derrière, entouré d'eau et surmonté de l'île de Mont-Christo.

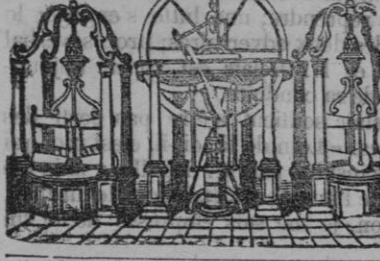
Rue du DIVAN-LITS DESCARTES N^o 6. Renfermant le lit tout fait, à 150 francs et au-dessus.

COFFRES-FORTS. PAUBLAN, fabricant, rue Saint-Hippolyte, n^o 366, près la place Vendôme.

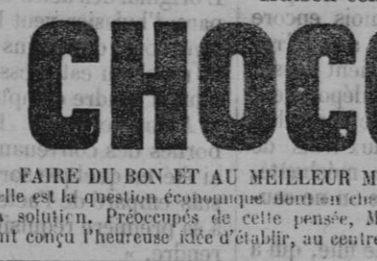
PAPIER D'ALBESPEYRES, faubourg St-Denis, 84, de province et de l'étranger, pour entretenir sans odeur ni douleur, LES VÉSICATOIRES.

PANSEMENT PARFAIT DES VÉSICATOIRES. TAFFETAS LEPELDRIEL, Serre-bras, compresses, etc., Faubourg-Montmartre, 78, et dans les pharmacies.

USINE A VAPEUR A PARIS RUE DES COQUILLES.



USINE HYDRAULIQUE A MONDICOURT (SOMME).



M. DE FOY, Négociateur en MARIAGES.

AUX ARMES DES QUATRE GRANDES PUISSANCES, Maison centrale à Mondicourt (Somme); succursale à Paris, rue des Coquilles, 4, à Paris, près l'Hôtel-de-Ville

CHOCOLAT-IBED FÈRES ET C^{IE}

FAIRE DU BON ET AU MEILLEUR MARCHÉ POSSIBLE, elle est la question économique dont on s'occupe depuis longtemps. Une solution. Préoccupés de cette pensée, MM. IBED frères et C^{ie} ont conçu l'heureuse idée d'établir, au centre d'une population nom-

Maladies secrètes.

GUÉRISON PROMPTE, RADICALE ET PEU COUTEUSE par le traitement du Docteur CH ALBERT. Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses nationales.

Statuts de la Société Thory de Framerville et C^e.

MM. les actionnaires porteurs d'au moins cinq actions de la société F. Malen et C^e, dont le siège est à Passy, 47, avenue de Saint-Cloud, sont invités à se réunir au siège social, le samedi 29 janvier 1848, heure de midi.

ENVELOPPES GLACÉES EN 20 JOURS.

PAPIER A LETTRES GLACÉES, 50 c. la ramette, avec initiales. PAPIER A LETTRES, 2 fr. 50 c. la rame; 3 fr. — CARTES DE VISITES gravées sur papier, 2 fr. 50 c. le cent; ordinaires, 1 fr. et 1 fr. 25 c. — PAPIETERIE LEGRAND, 142, r. Montmartre.

C^{ie} GLE des VIGNOBLES

153, rue Montmartre, VINS ROUGES ET BLANCS, Rendus à Domicile. ORDINAIRES En Bouteilles à 45, 50, 60 et 75 c. VINS FINS de 1. à 5 f. la 5. la 1^{re} et 2⁷⁵ à 1200 f. la pièce.

TRUC, 9, rue Saintonge, au Marais.

LAMPES dites CARCEL NÉO-CARCEL. Et Modérateur à 10 fr. et au-dessus, garanties. Appareils pour salle à manger et billard. Echange, nettoyage et réparations. — Un expédient en province.

AVIS.

Conformément aux dispositions des articles 27 et 28 des Statuts de la Société Thory de Framerville et C^e, MM. les actionnaires de ladite société sont convoqués en assemblée générale pour le 5 février prochain, à deux heures, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 72.

Compagnie des ponts d'Asnières et d'Argenteuil.

MM. les actionnaires sont prévenus que l'assemblée générale annuelle est fixée au 26 février prochain, à midi, au siège social, rue de Valenciennes, 102.

GRIPPE

Les plus habiles médecins recommandent contre cette affection la PATE et le SIROP de NAFE D'ARABIE, dont les propriétés efficaces ont été officiellement constatées dans les hôpitaux de Paris, lorsque cette épidémie éclata en 1837. Entrepôt, rue Richelieu, 20. — Dépôt dans chaque ville. (Prix: 75 c. et 1 fr. 25 c.)

MORT AUX RATS

Par Brevet d'invention (s. gar. du gouvernement), MORT AUX RATS, infatigable. — La Pâte phosporée de F. ROTH, à Strasbourg, détruit en moins de 24 heures, tous les rats et

Paletots-coachman.

Paletots-coachman anglais, à pattes, tout bordés en velours et bien chauds pour 20 fr. Prenez bien l'adresse: 16, rue Croix-des-Petits-Champs, au Palais-National.

Sociétés commerciales.

Par acte sous seings privés, en date du 5 janvier 1848, enregistré le 17, folio 75, verso, case 1, au droit de 49 fr. 50 c., décerné par M. Louis COMBE, marchand de futailles, et la dame Eugénie CHAPLIER, son épouse, de lui autorisée, demeurant à Paris rue Poliveau, 5;

Etude de M^e PRUMER-QUATREÈRE, avoué.

D'un acte sous seings privés, en date du 15 janvier 1848, enregistré le 17 même mois; Fait double entre M^e Charles-François DUTILLON, négociant, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 1, d'une part; et M^e Arnould FAULTE, négociant, demeurant à Paris, rue d'Enghien, 19, d'autre part.

Etude de M^e HOUZEL, notaire.

D'un acte sous seings privés, en date du 15 janvier 1848, enregistré le 17 même mois; Le fonds social a été fixé à la somme de 200,000 fr., représenté par huit cent actions de 250 fr. chacune, toutes nominatives, et qui seront délivrées au siège de la société.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS.

Sont invités à se rendre au Tribunal civil de première instance de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers: Du sieur CHARPENTIER (Louis-Gabriel) fab. de porcelaines, rue Jean-Robert, 6, nommé M. Odier juge-commissaire, et M. Breuille, rue de Trévise, 6, syndic provisoire (N^o 8857 du gr.);

PRODUCTION DE TITRES.

Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indicatif des sommes à réclamer, MM. les créanciers: Du sieur FOUQUET (Louis-Amand-Marie), lionnancier, place de l'Hôtel-de-Ville, 9, entre les mains de M. Houet, rue Cadet, 6, syndic de la faillite (N^o 7980 du gr.);

ERRATA.

Annonce parue le 19 courant, sous le n^o 8885.

ERRATA.

Suivant écrit sous seings privés, fait double à Paris le 15 janvier 1848, portant la mention suivante: Enregistré à Paris le 17 janvier 1848, folio 176, verso, case 1^{re}, reçu à fr. 30 c., décerné par M. Lestiboudois, notaire.

ERRATA.

En conséquence de la condition suspensive sus-exprimée, MM. Boutier continueront la gestion et l'administration de leur société, et sans que M. Brissac ni la société aient eu à intervenir, et sans que M. Brissac ait eu à intervenir.

ERRATA.

En conséquence de la condition suspensive sus-exprimée, MM. Boutier continueront la gestion et l'administration de leur société, et sans que M. Brissac ni la société aient eu à intervenir, et sans que M. Brissac ait eu à intervenir.

Bourse du 19 Janvier.

Table with 2 columns: Désignations and Cours. Includes entries for Cinq 0/0, Quatre 1/2 0/0, Trois 0/0, etc.

ERRATA.

Gazette des Tribunaux; feuille du 19 janvier 1848. — Au lieu de: MM. Hurtey et Chambellan sont maintenant liquidateurs de la société Valdemire et Co, lisez: sont maintenant seuls liquidateurs. (8893)

ERRATA.

Gazette des Tribunaux; feuille du 19 janvier 1848. — Au lieu de: MM. Hurtey et Chambellan sont maintenant liquidateurs de la société Valdemire et Co, lisez: sont maintenant seuls liquidateurs. (8893)

ERRATA.

Gazette des Tribunaux; feuille du 19 janvier 1848. — Au lieu de: MM. Hurtey et Chambellan sont maintenant liquidateurs de la société Valdemire et Co, lisez: sont maintenant seuls liquidateurs. (8893)

ERRATA.

Gazette des Tribunaux; feuille du 19 janvier 1848. — Au lieu de: MM. Hurtey et Chambellan sont maintenant liquidateurs de la société Valdemire et Co, lisez: sont maintenant seuls liquidateurs. (8893)

Publications de Mariages.

Entre: M. Houze, valet de pied, rue Cassinière, 4, et Mlle Lessard, rue Thurot, 8. — M. Franck, artiste musicien, rue Blanche, 69, et Mlle Desmousses, rue du Fg-Montmartre, 57. — M. Seguinard, sous-inspecteur des forêts, à Pau (Basses-Pyrénées), et Mlle Chélot, rue Neuve-Breda, 23. — M. Rodock, employé au chemin de fer du Nord, et Mlle de Saint-Martin, rue de Valenciennes, 122. — M. Rodock, employé au chemin de fer du Nord, et Mlle de Saint-Martin, rue de Valenciennes, 122. — M. Rodock, employé au chemin de fer du Nord, et Mlle de Saint-Martin, rue de Valenciennes, 122.